

MAIRIE DE DEAUX

# Au fil de Deaux...

Parution n° 16 — OCTOBRE 2013

## Espace « ludique et sportif »

La première tranche de cet aménagement dédié à l'école et au public est terminée.



Situé en plein cœur de notre village, nous avons tenu à aménager ce lieu afin de proposer des activités physiques compatibles avec sa vocation scolaire et de le compléter par un volet ludique pour les enfants. *Suite page 3...*



**MAIRIE DE DEAUX**

Tél : 04 66 83 60 83

Fax : 04 66 83 25 94

[mairie.deaux@orange.fr](mailto:mairie.deaux@orange.fr)

[www.deaux.fr](http://www.deaux.fr)

# ÉLECTIONS MUNICIPALES

## des 23 et 30 MARS 2014

### Vous êtes électeur dans une commune de moins de 1 000 habitants

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi..... 14h à 18h

Mardi..... 9h30 à 13h

Jeudi..... 13h à 16h 30

Vendredi..... 8h à 12h

### Heures d'ouverture bibliothèque

Mercredi..... 10h00 à 11h30

### Heures d'ouverture de la déchetterie

Mardi..... 9h à 12h

Mercredi..... 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi..... 9h à 12h

Samedi..... 9h à 12h et 14h à 17h

### Ramassage des emballages

(poubelle bleue)...le mercredi matin

### Office de Tourisme

Tél : 04 66 83 62 02

### Crèche « les petites frimousses »

### Vézénobres

Tél : 04 66 83 12 67

### Crèche « A petits pas »

### Méjannes les Alès

Tél : 04 66 86 34 06

Les candidatures peuvent être isolées ou groupées sur une ou des listes. Elles seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

**Le scrutin** (plurinominal majoritaire) **ne change pas**. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, et non par liste. **Pas de parité homme/femme imposée**.

**Vous pouvez toujours « panacher » les listes, rayer le nom d'un candidat**, mais si vous ajoutez le nom d'une personne qui n'est pas candidate, cette voix n'est pas comptabilisée (en effet, tout candidat doit désormais déclarer sa candidature).

Au second tour, seuls des candidats présents au 1er tour peuvent se présenter, sauf si le nombre des candidats du 1er tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Votre bulletin de vote sera pris en compte, quel que soit le nombre de candidats. Mais **les noms des personnes qui ne sont pas candidates et ceux des candidats surnuméraires** (c'est à dire qui figurent en fin de liste, au-delà du nombre de sièges à pourvoir) **ne seront pas décomptés**.

Les conseillers municipaux qui seront élus éliront, au scrutin uninominal, secret et à la majorité absolue (aux deux premiers tours) et à la majorité relative (au 3e tour éventuel), le maire et les adjoints.

Les membres du conseil municipal seront classés dans l'ordre du « tableau » officiel : le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux. Les adjoints prendront rang selon l'ordre de leur élection. Les conseillers municipaux prennent rang par ancienneté de leur élection depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal. Si les conseillers sont élus le même jour, l'ordre est déterminé par le plus grand nombre de suffrages obtenus et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Ce « **tableau du conseil municipal** » fixe l'ordre de désignation des représentants de la commune au conseil communautaire (conseillers communautaires), organe délibérant de la communauté d'agglomération dont fait partie la commune.

Si la commune ne dispose que d'un seul siège au conseil de communauté, un conseiller communautaire suppléant est désigné : c'est le deuxième membre du conseil municipal dans l'ordre du tableau (soit le 1er Adjoint).



### Passage à domicile...

### BOULANGERIE—PATISSERIE

M<sup>e</sup> et Mame BULLIARD  
(Vézénobres)

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Tél : 04 66 83 87 50

## Numéro utiles

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

Urgence : 112

Samu : 15      Pompier : 18

Centre antipoison : 04 67 63 24 01

SPA (animaux errants) : appeler la mairie

Radio Bleu Gard Lozère 90.2—91.6

Évènements météorologiques

## ETAT CIVIL

### Naissances :

- o Andréa KASMI née le 18 juin 2013
- o Romain BELLOT né le 10 juillet 2013
- o Esteban VIDAL né le 20 août 2013
- o Romy LANDAIS née le 12 octobre 2013

### Mariage :

- o Philippe SARROCA et Christlène FOURNIER mariés le 13 juillet 2013



## Chemins de randonnées autour du village

C'est un projet initié dans le cadre de la précédente communauté de communes. Tout un réseau de chemins de randonnée se met en place, 41 itinéraires s'offrent à nous sur le territoire des 16 communes autour de Vézénobres. Le tout sera consigné dans un carto-guide récapitulant tous ces nouveaux chemins (disponible en mairie et à l'office de tourisme).

Les chemins ont été défrichés ou ouverts par endroit, les premières balises viennent d'être posées, un panneau général d'accueil sera implanté sur le parking devant la mairie, point de départ de nombreux randonneurs.

Sur la commune, trois circuits sont proposés :

1/ distance 7.6 km , dénivelé 176 m, durée 2h15

2/ distance 7.4 km, dénivelé 101 m, durée 2h

3/ distance 3.4 km, dénivelé 63 m, durée 1 h

A vous d'en profiter et de respecter ces balisages pour le bien de tous : piétons, vélos, chevaux.



## Espace « ludique et sportif »



La première tranche de cet aménagement dédié à l'école et au public est terminée.

Situé en plein cœur de notre village, nous avons tenu à aménager ce lieu afin de proposer des activités physiques compatibles avec sa vocation scolaire et de le compléter par un volet ludique pour les enfants.

Il est donc composé d'un espace de jeux pour les enfants de 2 à 7 ans du côté du foyer. Le parcours sportif d'équilibre, la piste de course, la piste de saut en longueur ont une vocation scolaire prioritaire pour les enfants de 5 à 12 ans mais reste ouvert en dehors des périodes scolaires. Une surface a été maintenue pour les manifestations culturelles, ainsi qu'un coin de repos et de pique-nique.

Il va de soit que ces aménagements sont réglementés quant à leur utilisation et que du bon usage de chaque élément dépendra son avenir. Nous ne voudrions pas avoir à prendre de mesures restrictives alors que cet aménagement vient juste de se mettre en place. Chacun se doit donc de respecter ce lieu et son voisinage pour un fonctionnement en toute quiétude de cet espace.

L'entreprise Laupie a effectué les travaux d'aménagement pour un montant de 22 297 € HT et l'entreprise Coala a assuré la fourniture et la pose des jeux pour un montant de 24 517 € HT.



Les subventions accordées pour ce projet sont de 80 % du montant HT. Reste donc 9 363 € à la charge de la commune pour cette tranche d'aménagement.

Cet investissement, effectué en 2013, porte sur la moitié de la somme subventionnable ; une deuxième tranche de travaux pourrait être envisagée en 2014, en fonction de la volonté et du budget de la commune.

# TRAVAUX en cours

## Sécurité routière

Nous réaliserons très prochainement les travaux devant l'école : pose de coussins ralentisseurs et marquage des places de parking.

Suivra l'aménagement de la portion urbaine du village, chemin de Campagnac, en priorisant les passages par des chicanes et des ralentisseurs.

D'autre part plusieurs croisements vont être signalisés sur la route de Monteils notamment.

**Quant à la route de Vézénobres, merci de respecter la limitation de vitesse en place en attendant d'autres aménagements. Plusieurs pistes sont à l'étude pour réguler ici aussi la vitesse. Elles seront proposées aux riverains et soumises à concertation avant toute décision.**

**Si vous souhaitez participer à ce projet spécifique de la route de Vézénobres, merci de vous faire connaître via le site internet, rubrique actualités.**

Dernier point : l'arrêt de bus au croisement des routes Maurice Vire et de Campagnac, mérite d'être sécurisé dans le sens Alès/Deaux/Monteils. Un projet est à l'étude afin de sécuriser sans dénaturer ni trop dépenses inutilement.

## Electrification et éclairage public

Le transfert de maîtrise d'ouvrage pour les réseaux de distribution d'énergie a été fait au SMDE (Syndicat Mixte Départemental d'Electricité). Le SMDE réalise maintenant les travaux d'électrification pour les communes qui lui ont transféré la compétence. Les travaux d'électrification réalisés par le SMDE concernent exclusivement :

- les extensions de réseaux
- les renforcements de réseaux
- les dissimulations de réseaux

Le SMDE finalisera prochainement les travaux en cours route de Monteils dans les conditions financières déjà établies (96 000 € HT—subventions : 62 000 €) et réalisera le projet de renforcement de la ligne desservant le Camp de la Font.

## Schéma d'assainissement

Le diagnostic concernant l'état de notre réseau d'assainissement est achevé.

L'étude a été présentée au conseil municipal, elle va maintenant s'adapter et évoluer en tenant compte des orientations du PLU.

Lorsque cette étude sera finalisée, elle sera soumise à l'enquête publique avant de passer à la phase réalisation de réfection ou de raccordement des différents secteurs.

## PLU « Gard durable »

Après une première phase d'analyse qui a produit un DIAGNOSTIC PARTAGE, Deaux entre désormais dans le cœur de l'élaboration de son projet de PLU.

Dans le cadre de la démarche Gard Durable les citoyens sont invités à participer à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui sont le socle du PLU. *(suite page 6...)*

Cette nouvelle étape cruciale, est celle où se définissent le projet de la commune et le profil du village pour les quinze ans à venir.

Le Conseil Municipal vous convie à participer  
à la Commémoration de l'armistice de 1918 au cimetière de Deaux

**CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS**

**LUNDI 11 NOVEMBRE À 10 H**

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires s'impose à la commune pour la rentrée 2014.

- o Organisation du nouveau temps scolaire
- o Organisation des activités périscolaires,
- o Mobilisation de lieu pour les activités,
- o Recrutement d'animateurs qualifiés,
- o Evaluation du coût,
- o Ajout d'une ligne budgétaire supplémentaire,
- o Concertation avec les familles

doivent être définis dès le début 2014.

Calendrier hebdomadaire présenté au Conseil d'école et en attente d'approbation :

	7h30	8h30	11h30	13h30	15h30	16h30	18h45
LUNDI	garderie	enseignement	déjeuner	enseignement	TAP	garderie	
MARDI	garderie	enseignement	déjeuner	1/2 h APC	enseignement	TAP	garderie
MERCREDI	garderie	enseignement					
JEUDI	garderie	enseignement	déjeuner	1/2 h APC	enseignement	16 h	garderie
VENDREDI	garderie	enseignement	déjeuner	enseignement	16 h	garderie	

Enseignement = 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines - une journée égale maximum à 5h30 et la demi-journée égale maximum 3h 30

APC = activités pédagogiques complémentaires

TAP = temps d'activités périscolaires

**Une réunion d'information  
sur l'organisation des nouveaux rythmes  
scolaires aura lieu  
le mardi 10 décembre à 18h30  
à la mairie**

**Le sport est au programme  
pour notre école primaire :**

En plus du sport qui peut être organisé pendant le temps d'activités périscolaires, de nouveaux équipements sont à la disposition de nos élèves dans l'espace sportif et des sorties piscine s'ajoutent au programme.

En effet, des déplacements en bus (à la charge de la commune) auront lieu vers la piscine à Alès

Les 10 -17 et 24 février 2014

Les 17-24 et 31 mars 2014

Les 7 et 14 avril 2014

**Vous êtes intéressé pour encadrer le  
temps des activités périscolaires.**

Avec au minimum un BAFA, les personnes concernées doivent être aptes à assurer des activités sportives, artistiques ou culturelles... Les postes à pourvoir restent ouverts à toutes propositions d'activités qui favorisent le développement personnel de l'enfant.

Contactez la mairie.

**A.P.E.**

**L'Association des Parents d'Elèves  
organise sa grande**

**BOURSE AUX JOUETS**

**le dimanche 24 novembre !**

**Pour réserver un emplacement :**

**06 48 66 66 91 (Mathilde)**

**[ape.ecoledeaux@gmail.com](mailto:ape.ecoledeaux@gmail.com)**



# PLU « Gard durable »

## Nouveau PLU : passons au PADD et aux OAP !!!

La réglementation urbaine est depuis toujours une avalanche de sigles.

Mais il ne faut pas se laisser impressionner par ces abstractions technocratiques, car on traite ici d'éléments concrets et de l'avenir d'un territoire dont élus comme citoyens connaissent les vrais atouts et les faiblesses, en prise directe avec la réalité.

**Cette nouvelle étape cruciale, est celle où se définit le projet de la commune et le profil du village, pour les quinze ans à venir.**

Après une première phase d'analyse qui a produit un DIAGNOSTIC PARTAGE, Deaux entre désormais dans le cœur de l'élaboration de son projet de PLU.

Dans le cadre de la démarche Gard Durable les citoyens sont invités à participer à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui sont le socle du PLU.

**Cela ne peut se faire que par un travail d'approfondissement et d'échange.**

Il s'agit pour chacun de contribuer à la réflexion en faisant abstraction à la fois des intérêts privés et de ce qui pourrait apparaître dans un premier temps, comme des contraintes règlementaires. Ce qui est attendu à ce stade c'est une vraie prise de position sur l'avenir du village. Si plusieurs projets sont encore possibles, il faut désormais prendre des orientations et faire des choix.

**C'est en effet, dans cette phase que doit se dégager le projet le plus consensuel et durable possible, capable de rassembler autour d'un village qui reste convivial et à échelle humaine.**

Il est bien évident que tout ce qui va ressortir de ces ateliers, toujours riches et fructueux, ne sera pas toujours traductible dans le PLU. Mais l'enjeu de cette étape va au delà du zonage et de la réglementation puisqu'il s'agit de travailler un projet de village. Le PLU n'est là que pour régler le droit du sol.

La difficulté de l'exercice est donc de répondre aux enjeux tels qu'ils ont été posés à la fin du diagnostic tout en tenant compte des différentes contraintes et atouts du territoire et des lois (la topographie, les risques, les paysages, les contraintes supra communales, etc.).

**C'est donc à un travail d'équilibrage, de croisement et d'ajustement que le panel citoyen est invité à participer (le samedi 12 octobre et le lundi 28 octobre).**

Les élus travaillent aussi de leur côté en atelier et c'est de la synthèse de ces travaux que les solutions les plus satisfaisantes seront issues, avec pour objectif permanent la recherche de l'intérêt collectif pour un avenir partagé.

Puis le PADD fera l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal, ce qui marquera la fin de cette phase d'étude.

Une réunion publique, en fin d'année, permettra à tous de prendre connaissance des orientations retenues.

Une fois que le projet urbain sera ainsi défini l'étape suivante sera celle de la traduction sous forme de zonage et de règlement.



*Une des cartes des enjeux, issue du diagnostic, on y souligne l'impact du cadre boisé autour et à l'intérieur du village*

## Quelques informations

### Accès gratuit au Pont du Gard pour les Deauxois

Grace à la convention que nous venons de signer avec le gestionnaire du site du Pont du Gard, chaque famille de Deaux peut désormais bénéficier d'un abonnement annuel gratuit.

Avec une carte, vous aurez un accès illimité (jusqu'à 5 personnes par visite) au Pont du Gard et à ses espaces culturels (musée, ludo, Ciné, Expo et mémoires des garrigues) pendant toute l'année.

Vous bénéficierez également de plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes.

Pour obtenir votre carte, il vous faut venir en Mairie avec : un justificatif de domicile et votre carte grise.



### « Le Petit Pisatier »

S'installe chaque mardi de 17h30 à 21h30 sur la place de la mairie.



Il nous propose une grand choix de pizzas à emporter.

Vous pouvez passer commande au 06 27 59 38 59

Venez découvrir !

### 50 € pour l'achat d'un vélo

L'Agglo donne un coup de pouce de 50 € pour l'achat d'un vélo neuf dans un magasin du territoire.

Cette opération s'achève en décembre prochain.

Pour en profiter et connaître la démarche à suivre, des formulaires sont à demander dans le magasin de cycle de votre choix, en mairie ou bien vous pouvez le télécharger sur [www.alescevennes.fr](http://www.alescevennes.fr)

### Rénovation de façade aidée par l'agglomération

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est une des actions du PLH (Programme Local de l'Habitat).

Les travaux sont engagés par les propriétaires volontaires eux-mêmes, avec les conseils et l'appui du service habitat qui les aide à définir et améliorer leur projet, et à bénéficier de l'ensemble des subventions correspondantes.

Ces aides, pour Deaux, s'appliquent au secteur du centre ancien du village (zone UV du POS).

Renseignements auprès de :

[patrick..silvestre@alesagglo.fr](mailto:patrick..silvestre@alesagglo.fr)

ou au 04 66 86 64 20

### Changement de propriétaire, mais toujours des Deauxois pour assurer la continuité de notre commerce de proximité.

Après 18 années de service à la superette de Vézénobres, Martine et Jacky Bres ont décidé de passer la main pour un repos bien mérité.

Avec un changement de vie radical, Anne-Cécile et Frédéric Aymard prennent leur succession.



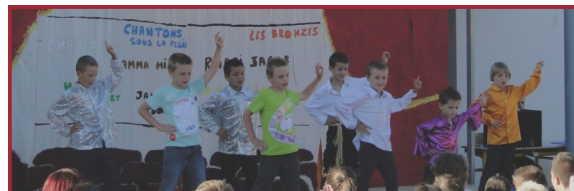
La « Régordane » propose tous les produits d'épicerie, la viande, la charcuterie, les légumes, le dépôt de pain et le dépôt de gaz.

#### Nouveautés :

- Vous trouverez également à la « Régordane » le vendredi soir, le samedi midi et soir ainsi que le dimanche matin des poulets rôtis.
- Une livraison à domicile est possible par simple appel téléphonique au 04 66 83 57 80 (à partir de 15 € d'achat).



## Dans la cour de l'école, le spectacle des enfants a clôturé l'année scolaire



## Avec la fête d'A.Deaux Mi No, s'est terminée la saison associative.



## Et avec la « fête de l'amitié », la rentrée 2013 s'est déroulée sous une pluie battante

Traditionnellement organisée chaque année le 1<sup>er</sup> samedi du mois de septembre, la « Fête de l'amitié » est l'occasion pour tous les Deauxois, de marquer la rentrée, de se retrouver, de partager un moment de convivialité.

Ce samedi 7 septembre c'est tout d'abord le groupe des joueurs de pétanque qui s'est montré valeureux sous une pluie battante mettant fin à ce sympathique début de concours.

Plus tard dans la soirée, ce n'est pas une énorme averse qui a pu décourager les 250 personnes, réunies au foyer communal et sous les chapiteaux installés pour ce moment convivial.



*Un jeu en bois (simple, mais efficace) a su occuper les plus jeunes*

Le mauvais temps a quelque peu gâché l'installation des jeux à l'extérieur et le concours de pétanque, mais les petits comme les grands ont pu un verre à la main, dialoguer, manger, jouer, se retrouver...

C'est la rentrée, on a beaucoup de choses à se raconter, des projets à faire partager, c'est aussi l'occasion pour les nouveaux arrivants au village de se faire connaître.

**La « Fête de l'amitié » est toujours une bonne occasion, pour les Deauxois, de se réunir dans une ambiance chaleureuse !**